emploi / rémunération et tout et tout...

Par **regisb**, le **21/12/2004** à **23:22**

Bonjour,

J'ai quelques questions en tête et vos réponses me seraient grandement utiles.

1- quel sera, selon vous, le montant de votre premier salaire? (merci de m'indiquer également le niveau d'étude en droit où vous comptez vous arrêter).

Même question après 3 ans, après 10 ans?

2- quel ordre d'importance accordez-vous à/au/aux :
- salaire,
- confort de travail (patron sympa, bureaux agréables, soleil dehors ...)
- formation,
- perspectives d'avenir,
- l'intérêt des tâches confiées,
autre

3- envisageriez-vous un mi-temps.

Merci de répondre le plus sincèrement possible.

A bientôt

Régis

Par **Olivier**, le **22/12/2004** à **00:01**

Bon je vais tenter :

1) d'après moi mon premier salaire sera normalement celui de notaire stagiaire qui tourne dans les 1300 € par mois
Après 3 ans je dirais notaire assistant, donc on peut imaginer un peu plus... disons 1700 ce serait pas mal !
Après 10 ans espérons que je serai notaire donc là ça va chiffrer dans les plus de 4000 si tout se passe bien... (et encore le salaire moyen du notaire est pas loin du double mais j'ose pas y croire encore !)

2) - salaire : compte tenu de l'inflation ça devient crucial
- confort de travail : tant qu'il y a un mac et vue sur le jardin et que c'est moi le patron tout se passe bien
- formation : essentielle pour tout juriste qui se respecte
- perspectives d'avenir : ben notaire quoi...
- intérêt des tâches confiées : ben c'est un métier que je veux faire depuis que je suis tout petit parce que justement c'est vachement intéressant !

3) Euh.... NON parce que en général notaire c'est plutôt 70 heures par semaine que 35 déjà !

Par **Yann**, le **22/12/2004** à **09:00**

:wink:

A mon tour Image not found or type unknown

1) Par premier salaire je parle pour mon futur travail, donc j'exclu les salaires issus des stages et jobs d'été. Je compte entre 1500 et 2000 Euros (je sais c'est large), pour un niveau maîtrise.

2) Dans l'ordre:
- Perspective d'avenir, au début je ne m'attends pas à avoir un boulot passionnant, masi je ne veux pas rester au même poste toute ma vie.
-Salaire, et oui je suis pas totalement dèsintéressé.
-Confort de travail, l'ambiance c'est toujours important.
-Formation.
Mais en tête de liste je place la vie de famille qui passera toujours avant mon boulot!

3) Non, sauf si je n'ai pas le choix. La vie est très coûteuse aujourd'hui et je ne pense pas qu'on puisse vivre convenablement avec juste un mi-temps.

Par **jeeecy**, le **22/12/2004** à **10:51**

:lol:

A mon tour Image not found or type unknown

1- quel sera, selon vous, le montant de votre premier salaire?

Pour moi 2 possibilites
-si je suis avocat en France et que je vais travailler au Lux alors dans les 2500-3000 euros mini au debut puis apres ca grimpe vite (dans les 3-4 ans environ 4500 euros...)
-si je passe le concours d'avocat au Lux alors la je serai avocat stagiaire pendant 2 ans et les tarifs dependent des cabinets mais generalement c'est 2000 euros mini

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Concernant ma formation c'est maîtrise de droit des affaires + Magistère juriste d'affaires européen (bac+5) + Master 2 en droit des affaires/fiscalité + diplome d'avocat

2- quel ordre d'importance accordez-vous à/au/aux :
- salaire,
- confort de travail (patron sympa, bureaux agréables, soleil dehors ...)
- formation,
- perspectives d'avenir,
- l'intérêt des tâches confiées,

Le salaire est tres important pour moi (je voudrais avoir une belle baraque, une jaguar...)
L'ambiance de travail est pour moi imoportant bien que je ne sois pas rebute par le travail dans un gros cabinet d'avocat où l'ambiance est dite moins agréable...
La vie de famille est aussi importante
Enfin plus que le salaire, l'importance des taches confiees

donc dans l'ordre ce serait :
-interet taches confiees
-vie de famille
-salaire
-ambiance de travail

Sachant que tout cela tient dans un mouchoir de poche!!!

3- envisageriez-vous un mi-temps.

Non sauf si ma femme gagne suffisament sa vie pour qu'on puisse s'offir tout ce qu'on a envie (ce qui risque donc d'etre assez dur car a deux ca doit deja etre dur d'y arriver alors tout seul...

Par **Stéphanie_C**, le **03/02/2005** à **21:37**

Je vais répondre a posteriori

[quote="regisb":36l71ma2]Bonjour,

J'ai quelques questions en tête et vos réponses me seraient grandement utiles.

1- quel sera, selon vous, le montant de votre premier salaire? (merci de m'indiquer également le niveau d'étude en droit où vous comptez vous arrêter).
[/quote:36l71ma2]

Je peux le dire puisque ça y est : 1475 euros, plus que je ne l'espérais.
Je comptais m'arrêter en licence, mais je me suis arrêtée au niveau maîtrise.

[quote="regisb":36l71ma2]Même question après 3 ans, après 10 ans?

2- quel ordre d'importance accordez-vous à/au/aux :
- salaire,
- confort de travail (patron sympa, bureaux agréables, soleil dehors ...)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

- formation,
- perspectives d'avenir,
- l'intérêt des tâches confiées,
autre
[/quote:36l71ma2]

- salaire : plutôt important - pour moi la sécurité de l'emploi était la seule chose qui compte.
- confort de travail : tant que j'ai un ordinateur, c'est à peu près l'essentiel ! bien sûr, le reste compte, mais pas autant.
- formation : je bénéficie d'une excellente formation à l'ENG.
- perspectives d'avenir : la profession de greffier est somme toute très évolutive, ce qui est motivant.
- intérêt des tâches confiées : c'est un point qui a son importance, puisque pour ma part je veux me spécialiser dans un certain domaine (les greffiers pouvant être plus ou moins spécialisés).

[quote="regisb":36l71ma2]3- envisageriez-vous un mi-temps.
[/quote:36l71ma2]

Pour le moment, pas du tout, mais si j'avais des enfants, je pense que je me mettrais peut-être à 80% durant un temps.

Par **DSN**, le **24/03/2005** à **23:51**

[quote="Olivier":2gsm28u5]Bon je vais tenter :

1) d'après moi mon premier salaire sera normalement celui de notaire stagiaire qui tourne dans les 1300 € par mois
[/quote:2gsm28u5]

:!:

il faut que tu compte 1300€ brut Image not found or type unknown

Par **sanremo34**, le **17/06/2005** à **12:58**

[quote="regisb":1gzr4mqy]
J'ai quelques questions en tête et vos réponses me seraient grandement utiles.
Régis[/quote:1gzr4mqy]

Alors je ne sais pas si mon témoignage vaut encore quelque chose dans le cadre de la demande d'origine mais je vais quand même essayer d'y répondre le plus honnêtement possible !!

1- [i:1gzr4mqy]quel sera, selon vous, le montant de votre premier salaire? (merci de

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

m'indiquer également le niveau d'étude en droit où vous comptez vous arrêter). [/i:1gzr4mqy]

Alors mon 1er salaire remonte à loin déjà, 1988, j'avais tout juste 18 ans, je venais d'arrêter les cours sur un coup de tête (pour aller bosser et gagner des tunes pour fiche le camp de la maison !!!!) et bien sur aucun diplome en poche. 1250 F/mois pour 20h/semaine, il s'agissait d'un contrat TUC, homologue de l'époque du CES actuel.

Mais je vais essayer de répondre à la question dans l'état d'esprit du questionnaire, c'est à dire en fonction de mes études de droit actuelles..

Mon 1er salaire après avoir obtenu mon diplôme d'avocat, je l'espère avoisinant les 1300 à 1500€ net au moins.
Cela sous entend qu'un cabinet d'avocat aura bien voulu me permettre, à moi et mes rides à venir ..qui aujourd'hui m'épargnent encore (j'ai cette chance) mais il ne faut pas rêver, elles vont arriver.. de faire mon stage de 2 ans en tant que stagiaire dans son étude et ensuite trouver un cabinet qui voudra bien m'engager pour débuter.

Même question [i:1gzr4mqy]après 3 ans[/i:1gzr4mqy],
A ce moment là peut être aurais je pu installer ma carrière ! Donc j'espère que la vie me permettra de prouver ce que je vaux et même si je ne rattrapperai jamais le "temps perdu", pouvoir quand même faire une carrière honorable. Donc hériter de bons dossiers et non seulement des dossiers commis d'office (dont je m'occuperai comme tout bon avocat qui se respecte) et cela sans rechigner car même si beaucoup me disent que tant qu'à reprendre ses études à mon âge, autant le faire pour gagner de l'argent et donc se diriger vers le droit des affaires.. Ce n'est guère mon but car je n'aime pas ce monde et je veux faire ce métier pour d'autres raisons. En conséquence je préfèrerais droit civil et pénal. Donc dans cette perspective, espérer 2000 à 2500€ serait il utopique ? Et ainsi pouvoir enfin m'acheter une voiture neuve..

[i:1gzr4mqy]après 10 ans?[/i:1gzr4mqy]
Comme je le disais plus haut, j'ai beaucoup d'avance sur vous en âge et je ne peux donc espérer faire la carrière que j'aurais peut être pu faire il y a 10 ans !!
Cependant mon objectif, après celui d'obtenir horoablement le concours d'avocat, serait d'ouvrir mon propre cabinet. Oh pas le grand cabinet réputé.. Non une petite étude qui me permettrait d'être mon propre patron et donc de m'épanouir complètement dans ce que je veux faire..
A ce moment là je souhaite seulement avoir les moyens de faire de la chirurgie esthétique si je veux (oui je le veux!!), faire profiter à mes petits enfants de tout ce que ma fille a été privée et m'acheter un petit duplex dans l'arrière pays cannois avec vue sur la mer et l'estérel...

[i:1gzr4mqy]2- quel ordre d'importance accordez-vous à/au/aux :[/i:1gzr4mqy]

- salaire:
important pour toutes les raisons que j'ai citées précédemment mais à mon sens pas le plus important.

- confort de travail (patron sympa, bureaux agréables, soleil dehors ...) :
il n'est déjà pas facile d'aller travailler tous les jours donc si en plus on doit le faire dans de mauvaises conditions, je vous laisse imaginer. C'est d'ailleurs le motif le plus évident (vue mon expérience du monde du travail) qui m'incite à vouloir devenir indépendante dans le

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

travail et par lui.

- formation:
primordiale, nécessaire, indispensable.. Elle est la base de tout et sans elle, RIEN. Pourtant il ne faut pas oublier que de nos jours les BAC+5 ou +7, voire plus, fleurissent sur le marché du travail. Aussi il faut être le meilleur parmi les meilleurs et sortir du lot lors d'un éventuel entretien d'embauche.

- perspectives d'avenir :
la vie de famille ? La carrière professionnelle et l'ambition ? Pour moi il est un peu compliqué de répondre à cette question car j'ai déjà une bonne partie de ma vie derrière moi. J'ai une fille ado et plus aucun espoir en l'amour et encore moins dans les hommes donc il ne me reste plus que mes ambitions professionnelles et espérer un jour avoir des petits enfants. Mais dans 10 ans minimum pas avant (ma fille me l'a promis!). Et oui je l'avoue j'ai du mal avec le temps qui passe. Mais ne vous en faites pas vous comprendrez ce que je veux dire dans 10 ans. Qui est demain d'aillerus !!
Mais la vie de famille est importante car vous imaginez vous à 50 ans ou plus, une grande réussite sociale et personne avec qui la partager ?? Pensez à vos vieux jours.. Je sais ce n'est pas évident à 20 ans et même moi j'ai encore du mal mais bon....

- l'intérêt des tâches confiées :
Diversité, difficulté, complexité... Tout pour ne pas s'ennuyer et être obligé de réfléchir et surtout toujours continuer d'apprendre. Voilà mon ambition et c peut être pour ça que j'ai choisi le droit qui est une science vivante et qui change. Ainsi il faut toujours se tenir informer et apprendre. Ce que j'adore !

Pour le classement, je ne peux pas le faire car tout me semble aussi important et tout l'est moins que le reste. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre et si vous avez saisi ce que je veux dire mais chaque point est aussi nécessaire que l'autre et aucun ne passe avant ni après l'autre. En tout cas à mes yeux !

3[i:1gzr4mqy]- envisageriez-vous un mi-temps.[/i:1gzr4mqy]

Vu le temps qui est derrière moi, je n'ai plus une seconde à perdre et donc en aucun cas je ne veux laisser ma place à quelqu'un d'autre. Et cela sans prétentions bien sur !

A bientôt

Par **anonym**, le **17/06/2005** à **15:46**

je voulais juste intervenir pour te dire sanremo, que je ne vois pas en quoi ton âge un peu avancé pourrait être un handicap. au contraire ce pourrait être un atout pour te faire engager je pense.
tout d'abord, généralement cela rassure celui qui veut embaucher car donne une impression de mâturité (dans le bon sens du terme bien sûr).
en plus, le fait que tu aies repris tes études à zéro pour te lancer prouve ta motivation et ton sérieux, donc ne pars pas défaitiste.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

s'il est vrai que je suis plus jeune que toi, j'ai également fait un autre parcours avant de me lancer dans le droit (un an de petits boulots puis un BTS assistante de direction) et je pense que le fait de changer pour le droit, cela peut montrer une certaine détermination, et une réelle envie.

d'ailleurs je me retrouve tout à fait dans les objectifs que tu t'es fixée (pas de droit des affaires = plutôt pénal et civil, un jour mettre en place mon propre cabinet peut-être... tout pareil!.. à :lol:

part la chirurgie esthétique Image not found or type unknown).

par contre, je crois qu'avec la réforme, il n'y a plus ce stage de 2 ans, mais simplement 1 an et demi (sous forme d'une alternance ou quelque chose comme ça) dans l'école des avocats. si quelqu'un pouvait d'ailleurs me confirmer cela ça serait sympa!

Par **sanremo34**, le **17/06/2005** à **16:45**

Et bien tout d'abord merci de ton témoignage qui me va droit au coeur et qui effectivement me rassure un peu. Et de plus nous avons plus que ça en commun car après avoir travaillé en ce qui me concerne plus de 10 ans, j'ai passé le bac (avec mention AB) et ensuite le BTS assistant de direction moi aussi. Le BTS je l'ai préparé en alternance et je l'ai eu.
En fait je ne pars pas défaitiste car si la vie m'a appris quelque chose c'est bien de toujours rester positive mais bon..
A moi aussi ça m'intéresserait d'en savoir un peu plus sur les modalités concernant le concours d'avocat et tout ce qui va avec.
D'avance merci !

Par **Pisistrate**, le **15/09/2005** à **02:54**

J'vois qu'il y en a pas mal ici pour qui le pognon est un gros "kiffe" comme disent les jeunes :roll:

de banlieue Image not found or type unknown

A mon avis, vous êtes pas nombreux à être allé à la fête de l'huma. à la Courneuve ce week end. Le monde peut crever la gueule ouverte, tout ce qui vous intéresse c'est de vous empiffrer de foie gras et de vous vanter de votre grosse bagnole comme certains se vantent de la taille de leur qu***.

:!: :wink:

Ah elle est jolie la mentalité occidentale... Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yann**, le **15/09/2005** à **09:34**

:shock: :shock: :shock: :shock: :shock: :shock:

Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown Image not found or type unknown

Alors puisqu'on a de l'ambition et qu'on souhaite gagner assez d'argent pour avoir une vie :evil:

convenable on est des méchants? Image not found or type unknown

Faut-il être communiste pour être quelqu'un de bien? Voilà ma question. Si tu as déjà travaillé tu as du avoir des fiches de paye. Regarde les encore et tu verras que du social tu en fais d'autant plus que tu gagnes beaucoup.
Et effectivement je ne suis pas allé à la fête de l'huma. Cette endroit paradisiaque où tous les camarades se retrouvent pour se montrer combien ils s'aiment en se lançant des oeufs...

Le communisme c'est beau en théorie. Mais en pratique ça donne Staline. Cette idéologie ne peut fonctionner car il est faux de croire qu'on est tous égaux à la naissance (et je ne parle pass de milieu social).
Tu devrais relir Zola, dans Germinal il y a une parfaite desciption du communisme selon moi.

Par **Pisistrate**, le **15/09/2005** à **14:36**

...

Par **Pisistrate**, le **15/09/2005** à **14:53**

...

Par **jeeecy**, le **15/09/2005** à **15:11**

on va arreter les disgressions sinon il y aura (ma) censure

Par **Vincent**, le **15/09/2005** à **18:45**

et la mienne!

Puisque Pisistrate se complaît dans la critique, je te poses la question suivante: que proposes tu pour remedier aux maux cette société dont nous dépendons tous?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Prière de créer un topic en actualité sous le thème, pourquoi pas, fête de l'humanité.

Merci

Par **sanremo34**, le **15/09/2005** à **19:23**

[quote="Pisistrate":355m48k1][b:355m48k1]J'vois qu'il y en a pas mal ici pour qui le pognon :roll:

est un gros "kiffe" comme disent les jeunes de banlieue Image not found or type unknown

A mon avis, vous êtes pas nombreux à être allé à la fête de l'huma. à la Courneuve ce week end. Le monde peut crever la gueule ouverte, tout ce qui vous intéresse c'est de vous empiffrer de foie gras et de vous vanter de votre grosse bagnole comme certains se vantent de la taille de leur qu***.

:!: :wink:

Ah elle est jolie la mentalité occidentale... Image not found or type unknown Image not found or type unknown [/b:355m48k1][/quote:355m48k1]

Alors je n'ai pas suffisamment de mot pour exprimer comment je suis choquée par de tels :shock:

propos et surtout je ne comprends pas ce que ce discours a à voir avec le sujet énoncé !! Image not found or ty
:(

De plus je me sens agressée Image not found or type unknown

Mère célibataire à 19 ans, ancienne rmiste, je bosse depuis l'âge de 18 ans pour des salaires de misère et je m'assume seule ainsi que ma fille. Féministe et de gauche jusqu'au bout des ongles, je ne suis peut être plus de la toute fraicheur de la jeunesse insouciante mais je trouve ces accusations infondées car rien ne m'a choquée dans les différents topics que j'ai pu consulter sur ce site.. Quant à gagner de l'argent comme fruits de son labeur, n'est ce pas légitime ? Dans la vie, il n'y a rien sans rien et il faut se donner du mal + savoir ce que l'on veut et le mettre en pratique..

Par contre en effet je n'étais pas à la fête de l'huma car j'habite sur la côte et je n'ai aps les moyens de me rendre à Paris, qui plus est pour constater des agissements que je ne :evil:

cautionne pas et me déplaise en tant qu'être humain tout simplement Image not found or type unknown
:cry:

Bref, je le répète je n'ai pas les mots... Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **15/09/2005** à **19:54**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

je suis tout a fait d'accord avec toi Sanremo34

Par **Largo**, le **17/09/2005** à **21:41**

Pisistrate,

Tes propos ne me choquent qu'à moitié, ayant déjà été choqué une fois quand tu étais intervenu sur un post dédié aux Master2. Intervention au cours de laquelle tu avais affiché ton incompréhension face au désir de certains de faire le meilleur choix possible parmi les masters qui leur étaient potentiellement ouverts. A cet effet, je crois bien me souvenir que tu les avaient jugés exigeants et bourgeois.

Je ne perdrai pas mon temps à démonter la faiblesse de tes arguments (sinon je vais encore m'enflammer, donc pour le coup ma signature suffira, même si tu ne la comprends pas).

Ceci étant dit, un jour j'espère, ton diplôme en poche, quand tu seras joyeusement à la recherche d'un emploi, n'oublie pas de remercier tous les entrepreneurs et toutes les personnes qui aujourd'hui gagnent de l'argent et qui autrefois ont eu le courage et la volonté de créer et développer des sociétés en état de réaliser des bénéfices, et auxquelles tu pourras proposer tes services avec le CV de circonstance.
A moins que, ne tolérant pas le travail salarié, tu préfères monter toi-même ton entreprise, mais je crains qu'une telle audace ne réclame un minimum d'ambition..... trop dur à endurer pour toi qui exige des "droits à" et qui attend de la société ce que tu devrais être seulement en droit d'attendre de toi-même.

[EDIT] :
Je viens de lire que tu t'orientais vers la fonction publique, alors tu n'es pas concernée par ce que j'ai écrit au-dessus. Mais beaucoup le seront, et ils te payerons ton salaire ne l'oublie jamais, toi qui dit ne pas vouloir profiter de la société.

Par **Delph**, le **17/09/2005** à **22:22**

la seule chose à dire est que [b:186y5e2k]tout travail mérite salaire[/b:186y5e2k], tout le monde a le droit à des rêves, qui par leur travail, se réaliseront peut etre.
Je vois pas en quoi l'égocentrisme intervient.. les choix et projets de carrières (et de famille) :!:

sont personnels... je ne saisis pas bien les critiques dans ce topic Image not found or type unknown

.. quant à la question, je n'ai pas assez de recul pour etre précis comme vous autres sur mon avenir... quoiqu'il en soit, et n'en déplaise à certains, je vois pas le mal à vouloir gagner assez :wink:

d'argent en bossant dur pour assurer mes arrières et satisfaire mes envies... Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Pisistrate**, le **23/09/2005** à **18:17**

...

Par **Largo**, le **23/09/2005** à **22:09**

[quote:y2m7uhrf]Ne sont trop exigeants et trop bourgeois que ceux qui par convenance personnelle, indécision ou autre, se permettent de faire des curus universitaires des plus longs (et parfois dénués de sens) en oubliant le coût annuel d'un(e) étudiant(e) pour la société.[/quote:y2m7uhrf]
Pour la société donc pour les contribuables (je remets les choses au clair hein ! il ne manquerait plus qu'on dise que l'éducation nationale est un service gratuit.....). Je pense donc légitime que ces contribuables abusent à leur guise du système qu'ils ont eux-même financé (à perte en plus, forcément, puisque le système est progressif et non proportionnel).

[quote:y2m7uhrf]mais ça ne m'empêche pas de ne pas être d'accord avec la privatisation de tout et n'importe quoi pour le profit, la capitalisation. La propriété privée, dans son principe le plus extrême, aboutit nécessairement à une société anti-démocratique. [/quote:y2m7uhrf]
Hum... j'allais rédiger qque chose sur la démocratie, la propriété, la politique, etc... mais en fait ce ne sera pas nécessaire.
Tu disais anti-démocratique ? ça signifie que l'accès au pouvoir politique n'est pas légitimé par la majorité. OK ? (ça n'implique pas l'absence de domaine public, parce que je vois où tu veux en venir). Donc on est d'accord, pas démocratique = pouvoir politique imposé (force, tirage au sort, n'importe quoi mais pas d'assise populaire, pas d'élection, rien).
Alors maintenant si tu pouvais m'expliquer comment la propriété privée (dans son ppe le plus extrême, allons-y ne faisons pas les choses à moitié... d'ailleurs c'est quoi la propriété privée extrême ? c'est quand il n'y a pas de violation possible ? bon...), donc comment ce droit [u:y2m7uhrf]de[/u:y2m7uhrf] disposition "extrême" de sa propriété s'oppose au pouvoir politique légitimé par un système démocratique ??? reformulation : le titre de propriété empêche-t-il d'aller aux urnes ???
(autre interprétation de tes propos : propriété privée "extrême" impliquerait absence d'Etat, donc démocratie inutile. Mais dans ce cas c'est l'Etat que tu devrais défendre, pas la démocratie, puisqu'une telle disparition de l'Etat ne pourrait être que la conséquence d'une volonté populaire exprimée dans un cadre démocratique. Tu vois la contradiction de tes propos... la démocratie pourrait très bien être à l'origine de la création d'un système de disposition "extrême" de la propriété).

[quote:y2m7uhrf]P'tite nouvelle> "tout travail mérite salaire" certes, mais pas n'importe quel salaire selon n'importe quel travail. Certains sur ce post ont parlé de salaires de 8000 euros, de jaguar etc. Ok pour avoir ça ils seront d'accord pour se faire exploiter[/quote:y2m7uhrf]
Non, ils seront d'accord pour rendre un service, et ce service sera reconnu par les personnes qui les rémunèreront. Par conséquent le salaire en question sera mérité puisque tout le monde aura été volontaire et satisfait dans l'affaire.

[quote:y2m7uhrf]et en ce sens je préfère ça plutôt que des personnes qui se vantent d'être rentiers.[/quote:y2m7uhrf]
L'économie des rentiers, très minoritaire, surtout en France, profite aussi dans le sens où la

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

gestion de patrimoine est un art qui d'une part réclame compétences, d'où création d'un marché professionnel (la clientèle fortunée est un marché comme un autre), et d'autre part implique par définition un "ancrage" du capital duquel seront dégagés les revenus, ie une cible, un support, un tiers contractant, etc...
Dans tous les cas, et quand bien même il ne s'agirait que d'opérations commerciales purement spéculatives, donc a priori sans création de valeur, là aussi achat nécessite vendeur, et vice versa, donc encore une fois on satisfait une demande qui émane de personnes libres et volontaires. Ainsi pas de problème.

Et voila, moi qui ne voulais pas débattre...

@+

[edit] : c'est encore moi, je rajoute un commentaire ici, car je ne vais pas polluer l'autre post. (oui, parler politique c'est bien, mais quand on peut éviter de le faire à chacun de ses posts c'est mieux.....).
Donc Pisistrate, tu as écrit : aux States les inégalités sont bcp plus visibles.

1/ aux States, les "pauvres" ont infiniment plus de chance de s'en tirer (qu'en France par exemple. En France quand on veut créer sa société dans de bonnes conditions, ou trouver un :p

autre job, ou gagner plus d'argent, etc... on se surprend presque à rêver aux Etats-Unis Image not found or type

)
Les chiffres parlent d'eux-mêmes, désolé de ne pas les avoir appris par coeur mais ils montrent clairement de façon schématique, que les pauvres ne le restent pas.
Et je suis de l'avis qu'il est largement préférable d'avoir 1 système au sein duquel il y a bcp de pauvres, mais qui ont une perspective d'ascension sociale, qu'un système avec peu de pauvres, mais qui le restent.
2/ allez, des chiffres (d'autres que j'ai sous les yeux) :
augmentation du nbre de millionnaires 2004 :
Moyen-Orient : 28.9% :p

USA : 10% Image not found or type unknown

GB : 8.9%
Espagne : 8.7%
Asie : 8.5%
Am. Lat : 7.9%
Europe : 3.7% (tient pourtant avec la GB et l'Espagne... un élève doit faire baisser la moyenne....) :(

J'ai trouvé ! France : 2.6% Image not found or type unknown

Et ne me rétorque pas que ce sont seulement les riches qui sont devenus plus riches, voir le commentaire 1/
(en tout cas en France, visiblement, les riches, soit ils ne deviennent pas plus riches, soit ils vont enrichir d'autres pays...)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Pisistrate**, le **23/09/2005** à **22:59**

...

Par **anonym**, le **24/09/2005** à **11:38**

[quote="Pisistrate":10lqqa4i]En attendant je préfère un pays comme le notre où l'on semble vouloir garantir à chacun des conditions de vie matérielles correctes mais aussi et surtout une bonne éducation, une bonne santé ou encore un emploi suffisament rémunéré, à un moment où certains pays dit développés laissent leur travailleurs à la rue crever de faim.[/quote:10lqqa4i]

:shock:

On ne doit pas vivre dans le même monde Image not found or type unknown "des conditions de vie matérielle correctes" "un emploi suffisamment rémunéré"??! Ca va plutôt en se détériorant d'après ce que je vois..
Je pense que ton "problème", c'est de vouloir à tout prix idéaliser les choses lorsqu'il s'agit de la France, de son système... j'ai vraiment l'impression que tu te mets des oeillères si je peux me permettre.

de plus, tu dis "et surtout une bonne éducation" mais selon toi, [u:10lqqa4i]pas trop non-plus[/u:10lqqa4i]!! c'est un peu contradictoire.
tu critiques le cursus de certains étudiants, qui ne font qu'un DEUG de psycho, pourquoi? peut-être cela leur a-t'il servi dans la voie dans laquelle ils se sont engagés, ou peut-être qu'ils ont cru que cela les mènerait quelque part et sont bien affligés de constater qu'ils se sont trompés, et recommencer un cursus je ne crois pas que ça les enthousiasme plus que ça mais il faut bien assurer son avenir!!
A ce niveau, je te trouves trop idéaliste ON FAIT CE QU'ON PEUT!

= c'est ce que sanremo a essayé de t'expliquer -manifestement sans succès- ce n'est pas pour se faire plaindre qu'elle t'explique sa situation, mais pour que tu comprennes la réalité des choses! les manifs humanitaires c'est bien joli, mais ça ne signifie pas qu'il faut s'oublier soi-même!

selon moi, je trouve qu'en ta personne, l'Etat a trouvé un bon "mouton".

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés